

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

Le vendredi onze mars deux mille vingt deux à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	36 +20	56
Quorum		52
Total des voix (P64 +R36)		100
Majorité absolue		51

ETAIENT PRESENTS :

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme. MM.	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Jean-Marc BALDI, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Benoit DUFAY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération Jean-Luc PERIN, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme MM.	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme. MM.	Joanne TEXTORIS, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Jean-Michel TRON, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

7 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mmes.	Bénédicte AUZANOT, déléguée du Conseil Régional Sud PACA Hélène GENTE-CEAGLIO, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône Elisabeth JACQUES, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence Laurence LEFEVRE, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse Marion MAGNAN, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
M. Mme.	Christian MOUNIER, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse Noëlle TRINQUIER, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

8 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Vincent DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mmes.** **Lucien GALLAND**, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Sabrina LAMBERT, déléguée de Chateaurenard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** **Jean-Pierre PAPPALARDO**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- M.** **Jacky GERARD**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO
- Mme.** **Bénédicte MARTIN**, déléguée du Conseil Régional Sud PACA par Bénédicte AUZANOT
- MM.** **Didier REAULT**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Marion MAGNAN
Yves VIDAL, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Elisabeth JACQUES

16 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Guy ALBRAND**, délégué de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Serge CURNIER
Jean-Michel ARNAUD, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
- Mme.** **Sylvie BELMONTE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Jean-Luc PERIN
- MM.** **Félix BOREL**, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par David FOURNIER
Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Fabrice MARTINEZ TOCABENS
- Mme.** **Martine CESARI**, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
- MM.** **Claude CHEILAN**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Gérard PAUL
Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Jean-Michel TRON
- Mme.** **Sylvie GREGOIRE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
- M.** **René JAUFFRET**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Yves PICARDA
- Mmes.** **Geneviève JEAN**, déléguée de la Communauté territoriale Sud Luberon par Pierre-Yves VADOT
Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Benoit DUFAY
- MM.** **Alain ROUX**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Marie-Laurence ANZALONE
Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
- Mme.** **Nathalie VANNI**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- M.** **Bernard ALAMELLE**, délégué suppléant de Pertuis
- Mmes.** **Véronique BOUTEILLE**, SMAVD
Frédérique COUTAZ, SMAVD
- MM.** **Christian DODDOLI**, SMAVD
Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve
Julien GOBERT, SMAVD
Olivier NALBONE, Région Sud
Christian PAPUT, délégué suppléant de Tallard
Philippe PICON, SMAVD

Délibération n° 2022-15
Formation générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

Observatoire – programme du suivi écologique pour 2022

L'Observatoire de la Durance permet au SMAVD de mesurer à la fois l'efficacité des actions menées et de disposer d'une veille sur l'état de conservation des espèces les plus patrimoniales de Durance. L'ensemble des suivis est mené dans le cadre d'un effort de mutualisation avec les partenaires et dans une perspective opérationnelle de réalisation d'actions de gestion ou d'évaluation de ces dernières.

En 2022 cette dynamique est poursuivie en reconduisant le suivi engagé sur les espèces représentant des enjeux forts à majeurs dans le site Natura 2000 de la Durance.

La valorisation et le porter à connaissance des résultats de ces suivis constituent également un objectif fort de cette opération ; il est ainsi prévu, en 2022, de produire un état actualisé des suivis engagés et des résultats obtenus sous la forme d'un rapport de synthèse à visée technique et scientifique. Il est également prévu de diffuser, vers un public élargi, un bulletin annuel de la biodiversité en Durance avec une visibilité forte via les outils et plateformes de communication du SMAVD.

Le suivi écologique en 2022 porte ainsi sur trois compartiments clés :

1. Les oiseaux du lit vif marqueurs de la biodiversité spécifique de la rivière en tresse

La Sterne pierregarin est une espèce emblématique qui niche sur les bancs de graviers. Elle n'est présente qu'en Basse Durance (aval de Cadarache). Elle niche également sur le radeau mis à sa disposition sur une ancienne gravière du Puy-Sainte-Réparate en 2017.

La population durancienne est particulièrement menacée. Les colonies sont très peu nombreuses et pas toujours facile à déceler. Leurs localisations fluctuent en fonction de la morphologie du cours d'eau.

Une descente en canoé est nécessaire pour obtenir une vision exhaustive de la population. Par cette technique, l'ensemble des colonies de reproduction du Guêpier d'Europe et de l'Hirondelle de rivage sera également décompté. Le succès reproducteur de chaque colonie de Sterne sera particulièrement étudié cette année en complétant les observations depuis les berges. Le Fuligule morillon, reproducteur très rare en PACA, sera également l'objet d'un dénombrement.

La localisation des colonies d'oiseaux coloniaux dans le cadre de ce suivi permettra également au SMAVD de les matérialiser sur le terrain avec des panneaux invitant les promeneurs à ne pas s'approcher.

2. Les colonies de chauves-souris,

Une importante colonie de reproduction de Murin à oreilles échancrées ainsi qu'une colonie de Grand/Petit murin a été découverte en 2014 dans le tablier du pont de Cadenet. Grâce à l'aide technique du Conseil Départemental du Vaucluse, cette colonie a pu être protégée de tout dérangement humain en sécurisant l'accès au tablier.

Le Murin à oreilles échancrées chasse dans les ripisylves de Durance dans un rayon de l'ordre de 10 km. Les autres Murins recherchent des milieux plus ouverts. Le lit ouvert de la Durance leur est particulièrement favorable.

D'enjeu régional, il s'agira de compter en 2022 le nombre de femelles allaitantes et d'évaluer le succès reproducteur.

3. L'Apron du Rhône, espèce emblématique de la Durance mondialement menacé

L'Apron du Rhône est une espèce endémique mondiale du bassin du Rhône qui bénéficie d'un Plan National d'Action.

Sur l'axe Durance, EDF a porté pendant de longues années la maîtrise d'ouvrage du suivi de l'espèce notamment dans le cadre des études sur la réhausse du débit réservé et des pulses de décolmatage. Ces suivis étant arrivés à échéance en 2019, le SMAVD et les partenaires techniques du PNA ont souhaité poursuivre cet important travail.

Ce suivi de l'Apron du Rhône s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau plan national d'actions en faveur de l'apron du Rhône 2020-2030.

L'objectif du suivi Apron, qui s'insère également dans les objectifs du PNA Apron, est d'avoir une vision qualitative et quantitative de l'évolution de la population d'Apron sur la Durance.

Partenariats et plan de financement :

Ces suivis auront lieu comme chaque année dans le cadre des conventions avec nos partenaires (LPO, Groupe Chiroptère de Provence, Maison Régionale de l'Eau et Université d'Aix Marseille Provence).

Le budget prévisionnel des suivis écologiques 2022 est de 40 000 € HT soit 50 000 € TTC.

Les partenaires financiers de ces suivis sont l'Agence de l'Eau, les Conseil Départementaux des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, EDF, le SMAVD assumant les 20% d'autofinancement.

Le plan de financement validé par les partenaires est le suivant sur la base du montant TTC :

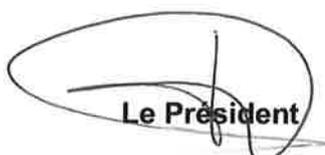
1. AERMC : 20 %
2. CD84 : 20 %
3. CD13 : 20%
4. EDF : 20 %
5. SMAVD : 20 %

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

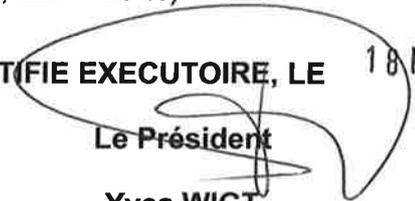
- **APPROUVE** le projet tel que présenté,
- **AUTORISE** le Président à le mettre en œuvre et à signer tout acte dans ce cadre notamment les financements des partenaires sur la base du montant de 50 000 € TTC (AERMC : 20 %, CD84 : 20 %, CD13 : 20%, EDF : 20 %)


Le Président
Yves WIGT



CERTIFIÉ EXECUTOIRE, LE

18 MARS 2022


Le Président
Yves WIGT